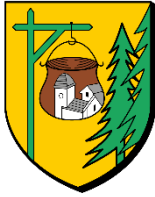


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailes-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20210906_16

Séance du 6 septembre 2021

Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 18
- Présents : 14
- Votants : 15

Date de la convocation :
31 août 2021

Date d'affichage
du compte rendu :
13 septembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le six septembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Anne-Marie MIVELLE, Gérard MUGNIOT, Lydie CHANEZ, Carmen VALLET, Pascale DUSSOUILLEZ, Camille BARBAZ, Olivier BLANCHARD, Olivier BOILLOT, Aurore BRULPORT, Maxime FOURNY, Michaël FUMEY, Étienne MILLET, Philippe SCHENCK.

Étaient absents excusés : Joël ALPY (procuration à Pascale DUSSOUILLEZ), Jacques DAYET, Martial VERNEREY, Valérie VUILLERMOT.

Mme Anne-Marie MIVELLE a été désignée comme secrétaire de séance.

Objet : **Réhabilitation du 2 rue des Gentianes :** **avis sur la demande de garantie d'emprunt**

L'office HLM, *La Maison pour tous*, qui gère les logements HLM, rue des Gentianes, engage la réhabilitation du bâtiment situé 2 rue des Gentianes. L'office HLM sollicite la Commune de Mignovillard pour intervenir en garantie d'emprunt à hauteur de 50 %, étant entendu que les deux emprunts seront d'environ 228 000 € et 30 000 €.

Le conseil municipal donne, à l'unanimité, son accord de principe, qui reste à confirmer lorsque les conditions d'emprunt seront connues et transmises par *La Maison pour tous*.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE